

# Procès-Verbal du Conseil d'école du Lundi

Ecole Elémentaire  
Henri Barbusse  
2 rue Jules Guesde  
92240 MALAKOFF  
01 41 90 61 90

[0921577p@ac-versailles.fr](mailto:0921577p@ac-versailles.fr)

## 1. Présentation des membres du conseil d'école

### Présents :

**Enseignants :** VIGNOLLES Adrien, AMIOT Floriane, SOFFER Charlotte, LABORDE Stéphane, DIETTE Florence, FLAUX Guillaume, PREISS Myriam, KONE Moriféré.

**Représentants des parents :** THOREL Jessica, PRUVOT LE SAOUT Evelyne, BISCARRAT Marie, COLICHE Vanessa, HARDOUIN Cécile, EBALARD Carine, RAKOTOPARA Marie, LE BOURLOUT Mélanie, IORGOVAN Anca, ROSE Axel, TOUEILLES Anthony

**IEN :** Mme COQUARD

**Conseiller municipal :** Mr OLIVEIRA

**Le RASED :** VIOLLE Caroline, ROUAH-CANTINEAU Anne

**Excusés :** DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), KIBABU Laetitia (directrice adjointe du centre de loisir), PETITJEAN Cypora, BOULANGER Gwladys, EL MGHAZLI Amina, NDIAYE Aïcha, EDOUIN Sandy

### **Le RASED :**

Équipe complète de 3 personnes qui se partage 8 écoles :

- Caroline Violle enseignante spécialisée (aide à dominante relationnelle)
- Anne Rouah-Cantineau enseignante spécialisée (aide à dominante pédagogique)
- Aline Champenois psychologue scolaire

L'objectif est d'aider les élèves en difficultés scolaires passagères. L'aide est apportée en petit groupe ou de manière individuelle, principalement les mardis.

Les membres du réseau font également partie de la cellule harcèlement.

**Secrétaire de Séances :** Mme BISCARRAT Marie

## 2. Le résultat des élections et la mise en place des membres du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 10/10/25 avec un taux de participation en diminution de 48.36 % (56,85 % en 2024-2025). Une seule liste s'est présentée (FCPE). Cette année 15 votes ont été invalidés à cause d'inscriptions sur le bulletin de vote.

**Parents titulaires :** THOREL Jessica, PRUVOT LE SAOUT Evelyne, BISCARRAT Marie, COLICHE Vanessa, PETITJEAN Cypora, HARDOUIN Cécile, EBALARD Carine, BOULANGER Gwladys,

**Parents suppléants :** RAKOTOPARA Marie, LE BOURLOUT Mélanie, IORGOVAN Anca, ROSE Axel, EL MGHAZLI Amina, NDIAYE Aïcha, EDOUIN Sandy, TOUEILLES Anthony

### **3. Le nouveau règlement intérieur**

Le règlement est établi chaque année lors de la première réunion du conseil d'école. C'est un outil de référence pour la vie quotidienne à l'école. Il énonce les règles de vie des adultes et des élèves dans l'école.

Une relecture a été faite par des représentants des parents d'élèves.

**Ce nouveau règlement intérieur a été présenté aux parents et aux enseignants et voté à l'unanimité.**

La charte de la laïcité est annexée à ce règlement intérieur.

### **4. Le vote de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire**

Une fusion entre les écoles maternelle et élémentaire a été proposée l'année dernière. Ce projet présente plusieurs avantages majeurs. La fusion permettrait notamment :

Une direction à temps plein : une décharge complète du directeur favoriserait le développement de projets pédagogiques, une meilleure réactivité auprès des familles et des enseignants, ainsi qu'un fonctionnement optimisé de l'école.

Une continuité pédagogique renforcée : cette fusion s'inscrit dans la logique de la carte scolaire, qui ne distingue pas les deux écoles, et faciliterait la transition des élèves entre la maternelle et l'élémentaire.

Aucun changement dans l'organisation actuelle des deux écoles n'est prévu.

L'école compterait 13 classes après fusion, ce qui correspond à une taille raisonnable et adaptée.

Le budget des écoles ne serait pas affecté, le calcul des moyens étant basé sur le nombre d'élèves.

Les parents ont interrogé l'intérêt pédagogique de cette fusion, ainsi que les raisons de sa réactualisation après un refus il y a trois ans. Madame l'inspectrice a rappelé l'historique des quatre dernières années, marqué par des changements de direction et une demande de fusion formulée par les directrices l'année dernière. Elle a également précisé les modalités de décharge des directeurs dans les Hauts-de-Seine (100 % pour 12 classes et plus, 75 % pour 11 classes, 50 % pour 10 ou 9 classes, etc.).

Elle a souligné que la solution actuelle, consistant à nommer un directeur unique pour les deux écoles, avait été mise en place pour pallier l'absence de direction en maternelle au 1er septembre. Enfin, elle a confirmé l'accord de la mairie pour s'engager dans ce projet, sous réserve de la consultation du conseil d'école avant novembre.

Monsieur Vignole et Madame Diette ont insisté sur la stabilité que procurera une direction à temps plein, plus attractive pour les équipes.

Un délégué des parents d'élève suppléant non votant lors du conseil d'école, opposé à la fusion, a demandé si la mairie pouvait revenir sur cette décision après les élections de mars. Il a été rappelé que la fusion, si elle est décidée avant décembre, sera effective à la rentrée 2026 et ne pourra être remise en cause.

Décision du conseil d'école

À l'issue des échanges, le conseil d'école a voté comme suit :

11 voix pour

8 abstentions

0 voix contre

**Les membres du conseil d'école élémentaire ont donc approuvé la fusion entre les écoles maternelle et élémentaire.** L'école élémentaire Henri Barbusse propose ainsi la fusion des deux établissements.

## 5. Le vote pour regrouper les conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire lors du 2ème et 3ème trimestre.

Les deux écoles étant dirigées par une même personne, il serait possible de regrouper leurs conseils d'école.

Si les membres des conseils votent en faveur du regroupement des deux prochains conseils d'école, la demande sera transmise à l'inspection académique et à la Direction académique, qui décideront ou non d'autoriser ce regroupement.

Décision du conseil d'école

À l'issue des échanges, le conseil d'école a voté comme suit :

13 voix pour

5 abstentions

0 voix contre

**L'école élémentaire H Barbusse propose donc le regroupement des deux prochains conseils d'école, maternelle et élémentaire.**

## 6. La structure et les effectifs de l'école

**Effectif global : 180 élèves 181 en novembre**

		NOM	PRENOM	CLASSE	EFFECTIF	
Elémentaire	M.	VIGNOLLES	Adrien	CP	22	22
	Mme	AMIOT	Floriane	CP - CE2	21	15/6
	Mme	SOFFER	Charlotte	CE1A	23	23
	M.	LABORDE	Stéphane	CE1B	22	22
	Mme	DIETTE	Florence	CE2	23	23
	M.	FLAUX	Guillaume	CM1	24	24
	Mme	PREISS	Myriam	CM1 - CM2	22	7/15
	M.	KONE	Moriféré	CM2	24	24

## 7. Le périscolaire

### a) Le centre de loisir

Mme Laetitia Kibabu, responsable adjointe, s'excuse, un contretemps de dernières minutes ne lui permet pas de répondre à l'invitation. Elle rappelle par mon intermédiaire que le projet pédagogique et le fonctionnement ont été présentés lors du forum qui s'est très bien déroulé. L'équipe a peu changé, ce qui est un plus pour le périscolaire, et il n'y a pas de changement dans le fonctionnement. M. Airouche et elle sont disponibles pour toutes questions.

### b) Les études

Des études tous les jours et des enseignants pour les surveiller. Il y a peu d'inscrits. La mairie a baissé le nombre d'enfants par étude (18), il y a des enseignants disponibles, il faut en profiter. N'hésitez pas à faire passer le message. Mme Biscarrat fait remarquer que la baisse d'effectif peut être liée à la fin de l'étude déplacée à 18h et l'impossibilité de venir chercher les élèves avant. M. Touilles exprime son mécontentement car les élèves ne peuvent plus faire d'activités sportives. Mme Diette explique l'intérêt pour les élèves des études avec un effectif plus réduit et une amplitude horaire plus large, et que le temps de devoirs pour un élève seul est beaucoup plus court que pour un groupe de 15 à 20 élèves.

## 8. La communication avec les familles

### a) Les réunions parents-professeurs

Pour toutes les classes, une réunion d'information a eu lieu en début d'année, les mardis 9 et 16 septembre.

Nous remercions les parents pour leur présence à ces réunions.

Pour rappel, il est possible de rencontrer les enseignants et le directeur sur rendez-vous, par l'intermédiaire du cahier de liaison ou par mail. [0921577p@ac-versailles.fr](mailto:0921577p@ac-versailles.fr)

Une rencontre aura lieu pour la remise du Livret Scolaire Unique (LSU) aux élèves de l'élémentaire, en février 2026.

### Évaluations repères

Les élèves de l'élémentaire ont passé des évaluations diagnostiques. Les résultats ont été remis aux parents.

→ Ces constats vont permettre d'orienter nos enseignements et retravailler ces notions dans les classes concernées mais nous permettent aussi d'être plus vigilants sur leur apprentissage au niveau inférieur.

### b) Le cahier de liaison :

Il permet de faire la liaison entre l'école et la famille (dans les 2 sens). Il est important de le vérifier tous les jours. Il doit toujours être dans le cartable de l'élève.

### c) Les panneaux d'affichage :

Près de la porte d'entrée. Les panneaux de communication extérieurs sont utilisés pour signaler un événement occasionnel ou soudain. Celui des parents d'élèves est actuellement défectueux, une demande de réparation a été faite. Il est nécessaire que les parents consultent ces panneaux quotidiennement.

## 9. Les projets

**De nombreux projets sont mis en place dans l'école et dans les classes.**

1) **Artiste en résidence** : c'est un projet sur 3 ans en association avec la scène nationale du théâtre 71 de Malakoff, et la ville de Malakoff. Des artistes qui se produisent ou exposent au théâtre 71 vont passer une à deux semaines dans l'école et animer 8 à 10h d'atelier avec les élèves. Des expositions et des spectacles seront aussi proposés aux élèves en lien avec leur atelier.

Le murmure des songes (spectacle de Noël)

Côte à côte (CP, CPCE2, CE1, CE2, CM1)

Je suis trop Vert (CM1CM2 – CM2)

KILT la mare aux sorcières (CM)

2) **Orchestre à l'école pour la classe de CM2**

En place depuis le 29 septembre avec les CM2, c'est la fin d'un cycle de 3 ans, chaque élève joue d'un instrument prêté par le conservatoire. Il y aura des initiations pour les CE cette année pour le nouveau cycle de 3 ans qui débute en CE2.

3) **Natation** : Elle s'adresse aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2,

Pour les plus petits CP, CE1, CE2 les séances ont lieu au bassin de l'école Jean Jaurès et la présence de parents est obligatoire pour accompagner ces sorties et aider au déshabillage et à l'habillage des enfants. Pour les grands, CM1 et CM2, la natation a lieu à la piscine de Bagneux, la mairie se charge du transport en car.

4) **EMILE** : (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère) soit l'anglais :

5 classes (CP, CP CE2, CE1-CE2, CM1/CM2 B).

5) **Fête de l'école** : vendredi 12 juin

6) **Semaine sans écran** : du 22 au 31 mai avec une soirée jeux de société.

- 7) **Ecole et cinéma** pour 5 classes
- 8) **Fête des livres**, pas encore de décision mais l'équipe pédagogique y pense
- 9) Les projets des parents :  
- Bal FCPE en discussion
- 10) **Classes de découverte** : pas de propositions pour l'instant

## 10. La coopérative scolaire

La Coopérative scolaire est affiliée à l'O.C.C.E (Office Central de la Coopération à l'Ecole). La participation des familles n'est pas obligatoire et le montant des dons est libre. Les fonds collectés servent à améliorer la vie de l'école et de chaque classe en finançant les projets "classe de découverte", école et cinéma, les sorties au musée, au théâtre, les sorties de fin d'année, l'assurance OCCE, l'affiliation de 3 classes à l'USEP. Deux appels sont prévus cette année.

Le solde est d'environ 4000€ début septembre 2025). S'ajouteront les dons du premier versement (en attente).

Nous avons eu un excédent de 2000€ car nous avons fait deux fêtes d'école l'année dernière. La coopérative est aussi alimentée par le Bal FCPE, les photos et les dons.

## 11. Les exercices départementaux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) face aux risques majeurs

**Un premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 25/09/25.** Aucun problème n'a été rencontré. Un 2<sup>ème</sup> exercice sera effectué dans l'année.

**Un exercice départemental attentat-intrusion a eu lieu le jeudi 02/10/25.**

Objectif : reconnaître le signal d'alerte par sifflet, réagir immédiatement et garder le silence en se mettant à plusieurs pendant 1 à 10 minutes. Un problème lié à l'absence de clef pour fermer certaines portes a été remarqué.

**Un exercice départemental risques majeurs : vents violents et fortes pluies** est prévu en novembre.

Objectif : reconnaître un signal et tester la capacité de l'école à faire face aux effets d'un risque majeur.

## 12. L'équipement et l'entretien de l'école

### L'entretien de l'école

- Problème de fuite dans le gymnase.

*Madame Lieberman (l'ingénieur mairie en charge de l'école) est passée avec le plombier du CTM et l'entreprise La Louisiane, ils ont décidé de remplacer le tuyau passant au plafond du gymnase. Cette intervention aura lieu un samedi car il faudra couper l'eau dans toute l'école.*

- Point fait sur les travaux de l'été

*La cour et les façades ont été réhabilitées. Une partie des rideaux a été changée*

- Point sur le projet de sécurisation des abords de l'école

*Une réunion a été organisée par la mairie avec les délégués des parents FCPE, pour en discuter*

- Point sur les chasubles

*Il faut faire le point sur le nombre et demander à Madame Boyer les besoins*

### **13. La date des prochains conseils d'école**

CE n°2 : le Lundi 9 février 2026 à 18h30 - CE n°3 : le mardi 2 juin 2026 à 18h30

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251219-DEL2025\_149-DE



### **14. Questions de parents**

- Les rideaux ont été changés, mais il reste encore de vieux rideaux dans certaines classes. Seront-ils changés cette année ? Ou plus tard ? Seront-ils lavés ?

*Un rendez-vous a été pris pour changer les derniers*

- Un tableau d'affichage extérieur est cassé. Est-il possible de le changer ?

*Le Bon E Atal (demande de travaux) émis va être pris en compte.*

- Lors du CE du 12/06/2025, dans le projet « rue aux enfants », pourquoi aller plus loin par rapport au projet proposé et voté : fermer à l'heure de sortie de 16h30 à 19h ou 20h. Dans le cas contraire, toute la circulation est basculée vers la maternelle. Malgré l'aménagement prévu, ça reste un flux trop important de voitures le matin et le soir. On le voit en ce moment même avec les travaux de géothermie et la rue fermée: le matin ça crée du danger, du stress, des bouchons...

*Une réunion a été organisée par la mairie avec les délégués des parents FCPE, pour en discuter.*

*L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'école est levé à 20h45.*

*Le secrétaire de séance pour les enseignants, Mr Boudon.*

*Le directeur, Mr Boudon*